

BÂTISSEUR



Le Bâtitseur est en ligne sur le site apchq.com | Avril 2019



TOURNOI DE GOLF



Vendredi 23 août 2019

Club de Golf Milby



Sommaire

Nouvelles brèves ■ 3

Chronique technique ■ 4

Quoi surveiller
sur vos chantiers ?

Chronique juridique ■ 6

Demande de révision
de l'évaluation foncière
de votre immeuble

GCR – Augmentation des
inspections sur les chantiers
de construction en 2019 ■ 8

Nouvelles de La Relève ■ 9

Formations et calendrier
d'événements ■ 10

Nouveaux membres ■ 11
Bienvenue!

Le Bâtitseur est publié 5 fois l'an
par l'APCHQ-Estrie.

Coordination et textes :
Amélie Patoine

Conception et mise en page :
Danielle Paré
819 569-4141



Mot du président

M. Alain Patry

En ce début de printemps, le réseau de l'APCHQ travaille ardemment à une refonte de la gouvernance et des structures des Associations régionales et de la Provinciale. L'association existe depuis près de 60 ans, les services reçus par les membres sont nombreux et de qualité mais il est sain de se questionner en tant que réseau et en tant qu'association afin que nous puissions « être dans le coup » pour vous pour les années à venir. Quelques constats ont été faits par les administrateurs :

- > Le service aux membres offert par la régionale, quoique pouvant toujours être amélioré, est très adéquat. Le taux de satisfaction des membres envers le personnel actuel de la régionale répond bien aux attentes.
- > Les services, les activités et le rayonnement de l'APCHQ-Estrie n'ont rien à envier à d'autres organismes qui ont des missions similaires.
- > Les finances de l'Association sont plus saines qu'elles ne l'ont jamais été.
- > Les membres du conseil d'administration apporte dynamisme et rigueur à notre Association, tout en favorisant la mobilisation des membres par la mise sur pied d'activités et la création de comités déterminants pour notre industrie. On n'a qu'à penser au comité de développement durable et affaires municipales.

> L'apport d'un CA régional et d'une permanence régionale constitue un atout indispensable au sentiment d'appartenance des membres et au maintien des services et activités de l'Association. La structure régionale est et doit demeurer forte et autonome (dans sa constitution et son administration).

> La Provinciale doit continuer de supporter les régions dans leurs projets et leurs initiatives tout en ayant elle-même des projets innovateurs à offrir aux membres pour toujours mieux les servir, au meilleur coût possible.

L'APCHQ-Estrie veillera donc au grain afin que tout soit fait en vue de mieux vous servir dans le futur et les membres seront convoqués à une assemblée générale spéciale lorsque les travaux sur la gouvernance et les structures de l'Association seront terminés.

Dans un autre ordre d'idée, je vous invite à ne pas manquer la 40^e édition de notre tournoi de golf qui aura lieu au club de golf Milby le 23 août prochain. Plusieurs surprises attendront les golfeurs qui y participeront!

Bonne saison de construction! ■

Alain Patry, président
APCHQ, région de l'Estrie



Sommet Construction 2019

Vous n'êtes pas encore inscrit au Sommet Construction qui aura lieu le lundi 29 avril prochain ?

Ne tardez pas !

Rendez-vous sur apchq.com/evenements pour votre inscription.



expo habitat.

Expo-habitat 2020

Les deux tiers des emplacements sont déjà réservés pour la 38^e édition du Salon Expo-habitat Estrie!

Contactez Josée Demers dès maintenant pour réserver votre stand!

jdemers@apchq-estrie.com ou 819 563-9643, poste 222

TOURNOI DE GOLF



Tournoi de golf 2019

La 40^e édition du Tournoi de golf aura lieu le 23 août prochain au club de golf Milby.

Vous trouverez le formulaire d'inscription dans ce *Bâtisseur*.



PERMIS DE VENTE ITINÉRANTE : BESOIN D'UN CAUTIONNEMENT?

Le cautionnement de l'Office de la protection du consommateur (OPC) de l'APCHQ permet aux entrepreneurs de bénéficier d'économies substantielles!

Épargnez de 25 % à 40 %* sur le coût total et centralisez tous vos cautionnements sous un même toit.

Note : Pour obtenir un permis de commerçant itinérant, vous devez fournir un cautionnement à l'OPC. Depuis le 1^{er} octobre 2018, le montant du cautionnement à fournir est de 50 000 \$ jusqu'au 30 avril 2020 ou de 100 000 \$ à partir du 1^{er} mai 2020.

Pour plus d'information :

apchq.com/services_aux_membres/OPC

ou

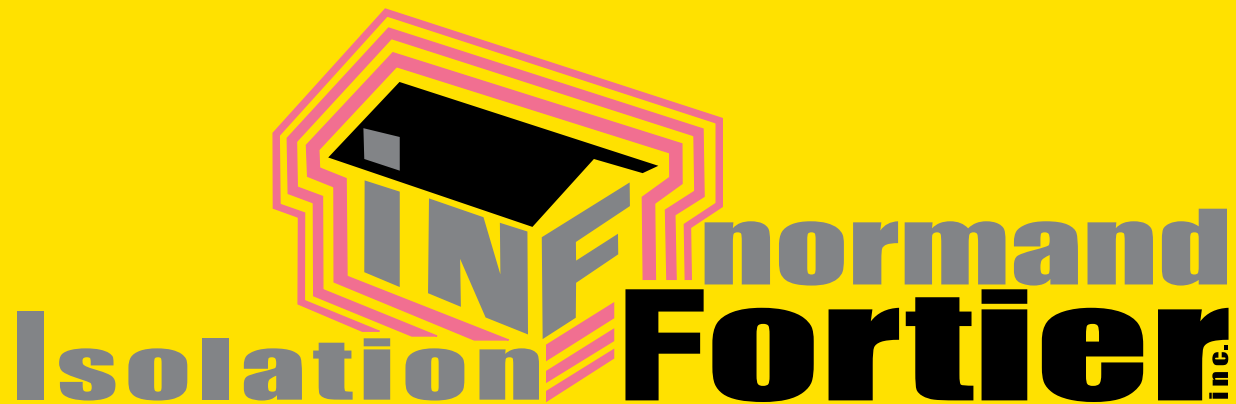
apchq@apchq-estrie.com

ou

819 563-9643

* En comparaison avec la concurrence. Coût : 450 \$ par année (soit 9 \$ du 1 000 \$ cautionné) pour une entente de 2 ans.

Uréthane giclé



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL

■ Laine soufflée ■ Ignifugation



Les **EXPERTS** d'Isolation Normand Fortier proposent à leur clientèle une expertise de pointe

819 822-1260 ■ WWW.ISOFORTIER.COM



DÉCONTAMINATION / IGNIFUGATION / DÉMOLITION

DÉCONTAMINATION

IGNIFUGATION

DÉMOLITION

Nous desservons le secteur commercial, institutionnel et industriel dans le domaine de l'ignifugation, la démolition et la décontamination de bâtiments (amiante, plomb, moisissure, béryllium, etc.)

Demande de révision de l'évaluation foncière de votre immeuble

Si vous êtes d'avis que votre propriété est surévaluée ou sous-évaluée suite à l'analyse de l'avis d'évaluation de votre propriété concernant le rôle d'évaluation triennal 2019-2021, il peut être avantageux de demander la révision de l'évaluation de la valeur de votre immeuble¹.

DEMANDE DE RÉVISION DEVANT L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION

Vous devez déposer une demande de révision de l'avis d'évaluation foncière en utilisant le formulaire prescrit à cette fin par l'organisme municipal responsable de l'évaluation à la plus tardive des échéances suivantes :

- > avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation (donc pour le rôle 2019-2021, au plus tard le 30 avril 2019);
- > 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation pour l'exercice au cours duquel le rôle entre en vigueur s'il est expédié après le dernier jour du mois de février de cet exercice (120 jours lorsque l'unité est évaluée à plus de 1 000 000 \$).

L'évaluateur saisi d'une demande de révision doit vous transmettre une proposition écrite de modification au rôle ou vous informer par écrit, avec les motifs de sa décision, qu'il n'a aucune modification à vous proposer (ci-après désigné « réponse de l'évaluateur ») dans les délais suivants :

- > dans le cas où votre demande de révision doit être déposée avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle, au plus tard le 1^{er} septembre suivant (donc pour le rôle 2019-2021, au plus tard le 1^{er} septembre 2019);

- > dans les autres cas, selon la dernière des échéances, au plus tard le 1^{er} septembre qui suit l'entrée en vigueur du rôle ou dans les quatre mois qui suivent le dépôt de la demande de révision.

Généralement, la date limite dont dispose l'évaluateur pour répondre est inscrite sur le formulaire de demande de révision de votre municipalité.

Le demandeur peut conclure avec l'évaluateur une entente sur une modification au rôle qui doit être conclue :

- > au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition de la réponse de l'évaluateur;
- > avant l'expiration du délai applicable pour l'expédition de la réponse de l'évaluateur ci-devant décrit si l'évaluateur ne l'a pas expédiée dans ce délai.

RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

À défaut de parvenir à conclure une entente avec l'évaluateur à votre satisfaction, vous devrez instituer des procédures devant le Tribunal administratif du Québec dans un délai de 30 jours qui suit l'expiration du délai pour conclure une entente avec l'évaluateur ci-devant décrit².

Si l'immeuble est la propriété d'une personne morale (société par actions, société de personnes, etc.), seul un avocat est habilité à faire des représentations pour une personne morale devant le Tribunal administratif du Québec selon une décision récente de la Cour supérieure.

Avant de refuser une proposition de l'évaluateur partiellement en votre faveur ou d'intenter un recours devant le Tribunal

administratif du Québec, il est important de bien vous questionner « si le jeu en vaut la chandelle ».

VOTRE FARDEAU DE PREUVE

Il est important que vous puissiez prouver que la valeur que vous suggérez de votre immeuble représente la valeur réelle (généralement définie comme étant la valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence) à la date de référence des conditions du marché (à Sherbrooke, par exemple, la date de référence est le 1^{er} juillet 2017 pour le rôle 2019-2021).

Nous recommandons fortement que les services d'un évaluateur agréé (ou d'autres types d'experts, lorsque requis) soient retenus en particulier lorsque les sommes en jeu sont appréciables. L'absence de preuve par expertise n'est toutefois pas fatale au succès d'une demande de révision de la valeur de votre immeuble établie au rôle.

Mieux votre dossier sera étoffé et adéquatement motivé, meilleures seront vos chances d'obtenir une réponse de l'évaluateur de la municipalité en votre faveur ou de conclure une entente satisfaisante avec celui-ci. ■

**Crochetière
— Pétrin.**
■ Droit de la
construction

1. Veuillez noter que d'autres situations que celles concernant le dépôt d'un rôle triennal suivi d'un avis d'évaluation permettent d'effectuer des demandes de révision (par exemple, lorsque vous recevez un avis de modification du rôle d'évaluation foncière) mais cet article ne traite pas de ces situations.
2. La décision du Tribunal administratif du Québec peut être portée en appel sur permission devant la Cour du Québec. La décision de la Cour du Québec pourrait ultimement faire l'objet d'une demande de contrôle judiciaire devant la Cour supérieure.

CROISIÈRE SUR LE NORWEGIAN Bliss



incluant une **CONFÉRENCE EXCLUSIVE**
sur le marché de la construction États-Unis et Mexique



Riviera Mexicaine | Du 25 ou 26 octobre au 3 novembre 2019



OPTION 1 : 25 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE 2019

2 nuits avant la croisière au Best Western Long Beach avec déjeuner.

PRIX PAR PERSONNE en occupation double/taxes incluses

Cabine intérieure	Cabine extérieure	Cabine Balcon
2819 \$	3319 \$	3519 \$

OPTION 2 : 26 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE 2019

1 nuit avant la croisière au Best Western Long Beach avec déjeuner.

PRIX PAR PERSONNE en occupation double/taxes incluses

Cabine intérieure	Cabine extérieure	Cabine Balcon
2709 \$	3209 \$	3409 \$

ITINÉRAIRE DE 7 NUITS

		ARRIVÉE	DÉPART
27 oct.	Los Angeles, Californie (EMBARQUEMENT)	16 h 00	
28 oct.	En mer	—	—
29 oct.	En mer	—	—
30 oct.	Puerto Vallarta, Mexique	9 h 00	18h 00
31 oct.	Mazatlan, Mexique	8 h 00	17 h 00
1 nov.	Cabo San Lucas, Mexique	7 h 00	15 h 00
2 nov.	En mer	—	—
3 nov.	Los Angeles, Californie (DÉBARQUEMENT)	8 h 00	

LE PRIX COMPREND

- Vol direct avec Air Canada • Un bagage de 23 kilos par passagers • Les transferts Aéroport-hôtel-port-Aéroport • 1 nuit ou 2 nuits au Best Western long Beach (ou similaire) avec petit déjeuner • 7 nuits à bord du Norwegian Bliss • Cabine selon la catégorie choisie • Tous les repas à bord de la croisière sauf restaurant à la carte spécialisé • Spectacles et programme complet d'activités à bord • Accompagnement par voyages Aque Terra • **Forfait Boisson (une valeur 85usd par jour par personne)** • **Les pourboires durant la croisière (une valeur de 14.99usd par jour par personne)**

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances voyages • Les frais de la FICAV de 0,1% • Les excursions



NICHOLAS MONFETTE

819-565-0101 # 221 | 1877-565-0102 # 221

nicholas@voyagesaquaterra.com

www.voyagesaquaterrasherbrooke.com

322 Boul. Queen - Victoria, Sherbrooke | Titulaire d'un permis du Québec

Augmentation des inspections sur les chantiers de construction en 2019



Montréal, le 24 janvier 2019 – À l’occasion du dévoilement de son Programme d’inspection 2019, Garantie de construction résidentielle (GCR) est fière d’annoncer que ses cibles d’inspection sur les chantiers de construction résidentielle au Québec ont été modifiées pour la nouvelle année. Ces changements porteront à la hausse le nombre d’inspections que l’organisme effectue dans une optique de protection des consommateurs et d’amélioration de la qualité de la construction.

« Lors de notre arrivée en 2015, nous avons constaté que la surveillance des chantiers se devait d’être améliorée, et ce, afin d’accroître la qualité de la construction ainsi que la protection des acheteurs d’une habitation neuve. GCR préconise un modèle basé sur la gestion des risques et la prévention des défauts de construction. L’augmentation des inspections s’inscrit donc dans cette optique », déclare le président-directeur général de GCR, Daniel Laplante.

PLUSIEURS ENTREPRISES VERRONT 100 % DE LEURS UNITÉS INSPECTÉES

Rappelons que toute entreprise accréditée GCR se voit attribuer une Cote Qualité GCR, celle-ci se situant entre AA et D. Elle est évaluée selon plusieurs critères, dont la performance technique de l’entreprise lors des inspections, sa performance financière et son service après-vente, incluant les réclamations logées auprès de GCR. La Cote Qualité GCR attribuée à une entreprise permet de connaître le pourcentage de ses unités qui seront inspectées.

C’est ainsi qu’en 2019, la totalité des unités construites par une entreprise cotée D ou qui n’est pas encore cotée sera inspectée. Pour les entreprises cotées C, 60 % des unités qu’elles construiront en 2019 seront inspectées. Ce fort échantillon permettra à GCR de prévenir autant que possible la présence de défauts de construction.

Finalement, les entreprises cotées B, A et AA verront respectivement 40 %, 30 % et 20 % de leurs unités être inspectées. Dans ces trois cas, cela représente une augmentation de 10 % des unités inspectées par rapport aux années précédentes.

Cote Qualité GCR	Nouvelles cibles d’inspection en vigueur
AA	20 %
A	30 %
B	40 %
C	60 %
D	100 %
N (non coté)	100 %

Soulignons que l’inspection en chantier s’ajoute à l’inspection sur plan et à l’inspection de suivi, deux autres types d’inspection effectués par GCR, et qu’une équipe d’une quinzaine d’inspecteurs œuvre sur l’ensemble du territoire québécois. Depuis 2015, GCR a inspecté plus de 23 000 unités résidentielles neuves.

DES EFFORTS QUI PORTENT FRUIT... ET QUI DOIVENT CONTINUER

Dernièrement, GCR a dévoilé une étude qui démontrait une baisse importante de 54 % des défauts de construction sur les chantiers résidentiels au Québec. Le nombre moyen de non-conformités majeures détectées lors d’une inspection est en effet passé de 1,78 en septembre 2016 à 0,81 en décembre 2018. De plus, l’étude démontrait qu’il est payant de bien construire dès le départ plutôt que de devoir effectuer des travaux correctifs après la livraison du bâtiment. C’est ainsi qu’une inspection réalisée par GCR sur un bâtiment en construction permet d’éviter en moyenne 4 230 \$ en travaux correctifs.

« L’étude que nous avons récemment dévoilée démontre que les actions de GCR ont contribué à améliorer la qualité de la construction résidentielle et que la surveillance de chantiers fonctionne. Il ne faut toutefois pas croire que le travail est terminé. Au contraire, le bilan peut encore être meilleur et un relâchement pourrait avoir des conséquences fâcheuses. C’est pourquoi nous poursuivrons nos efforts, grâce à des mesures comme celle annoncée aujourd’hui, qui contribuent à assurer une tranquillité d’esprit pour les acheteurs d’une habitation neuve », poursuit monsieur Laplante.

PROGRAMME D’INSPECTION 2019 : FAVORISER UNE CONSTRUCTION DE QUALITÉ

En plus d’indiquer les cibles en matière d’inspection, le Programme d’inspection 2019 donne toutes les informations pertinentes relativement au rôle des inspecteurs, aux critères d’établissement de la Cote Qualité GCR en plus de préciser les pratiques d’excellence reconnues par l’organisme. Celles-ci correspondent à des éléments qui ne sont pas obligatoires selon le Code de construction, mais qui permettent d’offrir une construction de qualité aux acheteurs d’une habitation neuve. Les entrepreneurs qui mettent en place des pratiques d’excellence peuvent obtenir des points supplémentaires lors de l’évaluation de leur cote. Cela correspond à l’approche préconisée par GCR qui vise à favoriser l’augmentation de la qualité de la construction, notamment en informant et sensibilisant adéquatement les entrepreneurs en construction.

Soulignons finalement que le Programme d’inspection 2019 a été approuvé par la Régie du bâtiment du Québec. ■

Le nouveau service de mentorat est officiellement lancé! Une entente avec le Réseau M, organisme provincial représentant la plus grande communauté d'accompagnement d'entrepreneurs au monde, permet de faire une différence dans la vie de nos entrepreneurs et de notre relève. Pour toutes questions à ce sujet, veuillez contacter Nicole Côté au 819 563-9643, poste 236 ou ncote@apchq-estrie.com



EXPO-HABITAT - BAR LA RELÈVE

Le salon 2019 a connu un vif succès et, comme c'est la tradition, un superbe bar a été construit par les artisans de Plaisirs Charpentersques et Recyc-Antique selon les plans établis par les membres de ce comité. Une portion des ventes réalisées durant cet événement a été redistribuée pour les besoins suivants :

- > Participation à une œuvre de charité (œuvre à déterminer par les membres du CA)
- > Organisation d'une activité pour les membres de l'APCHQ-Estrie
- > Activité pour les membres œuvrant au sein du comité La Relève

De gauche à droite :

Sylvain Mathieu, directeur général de l'APCHQ-Estrie; David Lussier, président du comité La Relève et administrateur (Construction 4Quarts); Alain Patry, président de l'APCHQ-Estrie; Jean-Francois Aubé, membre du comité La Relève (Maison Distinction) et Myriam Tremblay, membre du comité La Relève (La muse, entrepreneure peintre).



Nicole Côté et David Lussier ont travaillé ensemble sur le nouveau service de mentorat. Monsieur Lussier est président du comité La Relève et Madame Nicole Côté est chargée de projet à l'APCHQ.



Pâques est une belle occasion de vous remercier pour tout ce que vous faites pour moi et ma famille. Un merci tout spécial à Alain Patry, sans qui notre plus grand projet de vie n'aurait pas vu le jour. Joignez-vous à lui et faites partie de ma grande famille!

Èva Nadeau



Postez votre don à
Une maison pour Èva
5569, rue Hercule
Sherbrooke (Québec) J1N 2J4

facebook.com/unemaisonpoureira

DEVENIR ENTREPRENEUR

Cours RBQ pour l'exemption des examens

L'APCHQ, région de l'Estrie, vous offre un programme de formation spécialisée qui mène à l'obtention de votre licence d'entrepreneur! Pour une nouvelle licence, un nouveau répondant, un ajout de catégorie, sous-catégorie ou perfectionnement.

Administration

11 mai au 17 juin 2019
Septembre 2019

Gestion de la sécurité sur les chantiers

25 avril au 9 mai 2019
Décembre 2019

Gestion de projets de chantiers

Août 2019

Exécution de travaux

Novembre 2019

AJOUT DE LA CATÉGORIE 6.1

Charpente de bois

Octobre 2019

Pour toute information concernant les cours RBQ, contactez Josée Demers au 819 563-9643, poste 222 ou jdemers@apchq-estrie.com.

ASP-CONSTRUCTION

Le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction vous mène vers l'obtention de la carte ASP. Cette carte est obligatoire pour avoir accès à un chantier et nécessaire pour l'obtention d'une carte de compétence à la CCQ.

Le cours, d'une durée de 30 h, inclut le volet de formation SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)

N.B. : Les participants doivent être présents à tous les cours.

Dates de formations

27, 28 avril et 4, 5 mai 2019
7, 8 et 14, 15 septembre 2019
16, 17 et 23, 24 novembre 2019

Pour toute information concernant les cours ASP, contactez Amélie Patoine au 819 563-9643, poste 224 ou service@apchq-estrie.com.

L'horaire des cours est disponible sur www.formation.apchq.com

Les dates de formation sont sujettes à changements sans préavis.

Tournoi de golf

23 août 2019
Club de golf Milby

AGA et Soirée du Président

4 octobre 2019
Centre communautaire de la municipalité de Haltey

Croisière sur le Norwegian Bliss Riviera mexicaine

du 25 ou 26 octobre au 3 novembre 2019

Party de Noël des membres de l'APCHQ et de leurs employés

7 décembre 2019
Théâtre Granada



Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÊS GAZ PROPANE

ROBERT GAGNON
Directeur de succursale

4589, boul. Bourque
Sherbrooke QC J1N 2G6
Tél. : 819 564-8296
Télé. : 819 564-0730
rgagnon@gazpropanerainville.com
RBQ : 8247-3604

GÉNÉRAUX

Réno-Verville

Martin Verville
6885, route 112
Ascot Corner QC
JOB 1A0
819 451-0668

Denis Bergeron

366, rue Roger-Boisvert
Sherbrooke QC
J1G 4T1
819 823-8818

9388-6430 Québec inc.

Serge Jolin
1810, route 249
St-Denis-de-Brompton QC
JOB 2P0
819 570-7657

9391-7755 Québec inc.

Maxime Gravel
35, rue des Outardes
St-Denis-de-Brompton QC
JOB 2P0
819 679-5059

SPÉCIALISÉS

Excavation Kevin Bouchard inc.

Kevin Bouchard
4484, route 251
Cookshire QC
JOB 1M0
819 837-2878

Construction Benoît Coutu

Benoît Coutu
3658, rue de l'Illinois
Sherbrooke QC
J1N 0J6
819 820-6040

9369-2440 Québec inc.

Plomberie Alpha-Toitures Alpha

Charles Denis
384, rue Frontenac
Sherbrooke QC
J1H 1K3
819 588-1696

Toiture Construction

Roi & Maître inc.

Maxime Trépanier
1245, rue du Val-des-Pruches
Sherbrooke QC
J1N 0A1
819 570-7145





Toute une vie chez MRa



Le Programme d'assurances personnalisées de l'APCHQ

Le plus important programme privé au Québec pour les professionnels de la construction et de la rénovation avec un ensemble de protections unique au bénéfice des membres et incluant un avantage extrêmement apprécié : **Le remboursement des primes.**

- 1. Saviez-vous que...** en date du 30 septembre 2018, les membres assurés cumulaient à leur bénéfice personnel, la somme globale de 44 723 982 \$?
- 2. Saviez-vous que...** plus de 90 % des Canadiens n'ont pas évalué leur marge de manœuvre avec leurs liquidités financières s'ils n'avaient pas de revenus suite à un accident ou une maladie?

Quels seraient les impacts financiers si vous deviez n'avoir aucun revenu pendant 3 mois? 6 mois? 1 an?
- 3. Saviez-vous que...** l'assureur verse plus de 11 000 000 \$ annuellement sous forme de prestations ou de remboursements des frais médicaux et dentaires aux membres et leur famille?
- 4. Saviez-vous que...** en assurance médicaments, nous retrouvons une augmentation de 17,83 % en 15 ans, soit 1,19 % par année? C'est presque 2 fois moins que le régime universel de la RAMQ.
- 5. Saviez-vous que...** vous pouviez conserver vos protections en cas d'invalidité après 65 ans en cas d'accident ?

Ce n'est certainement pas un hasard si le programme de l'APCHQ a un tel succès. Il se doit d'être toujours le plus avantageux pour les membres. Renseignez-vous, vous serez agréablement surpris des résultats.



Téléphone : 1 800 363-5956 • 514 329-3333 • Télécopieur : 514 328-1173
Courrier électronique : info@cabinetmra.com
Visitez notre site internet au cabinetmra.com